



[www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)

## REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE AUTHION

Séance plénière du 27 juin 2019 - 14h00  
Salle Chandélais – Centre Culturel René d'Anjou  
49150 BAUGÉ-EN-ANJOU

---

## COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

---

### **Contacts :**

Jeannick CANTIN, Président de la CLE du SAGE Authion  
Florence FOUSSARD, Animatrice de la CLE du SAGE Authion  
Emma COZLER, chargée de missions communication/SIG du SAGE Authion  
Arnaud DECAS, chargé de missions actions transversales/modélisations hydrauliques du SAGE  
Authion

### **Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion**

Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Authion et de ses Affluents  
1 Boulevard du Rempart  
49 250 Beaufort-en-Anjou

Tél : 02.41.79.73.81

Adresse électronique : [contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr)



## Le SAGE sur internet :

Le site internet du SAGE étant en cours de réactualisation, les documents relatifs à la CLE du 27 Juin 2019 sont disponibles sur la dropbox du SAGE via le lien suivant :

<https://www.dropbox.com/sh/9eoqzaiyn4zslbn/AAAMAUAlktFsRxv7ta5QILy7a?dl=0>

Les documents disponibles sont :

- Présent compte-rendu de CLE.
- Diaporama présenté en séance.
- Synthèses techniques et avis rendus par la CLE.

## Prochain rendez-vous de la CLE :

**Séance plénière de la CLE**

**Jeudi 12 septembre 2019**

**BEAUFORT-EN-ANJOU – SMBAA - Salle du SMBAA - 14H00**





**- Avis de la CLE sur l'AUP de l'OUGC**





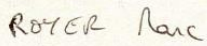

Liste d'émargement pour le collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (6 membres présents et 1 pouvoir) :

Présents 11			
Pouvoirs 3			
Excusés pas de pouvoir 16			
1er collège 29 membres	Nom & Prénom des membres 2018	EMARGEMENT	POUVOIR
Mairie de Bourgueil	SICLET Patrick		
PNR Loire Anjou Touraine	BARRANGER Benoit		
Conseil Départemental Maine-et-Loire	BERTIN Guy	Excusé	
Gennes-Val-de-Loire - Commune déléguée des Rosiers-sur-	BLANCHET Marcel		
Saumur - Val de Loire	CANTIN Jeannick		
Conseil Départemental Indre et Loire	CHAIGNEAU Martine		
CC Touraine Ouest Val de Loire	DUPONT Xavier	Excusé	
Saumur - Val de Loire	DEVAUX Isabelle		
Noyant-Villages - Commune déléguée de Chavaignes	D'OYSONVILLE Hubert		
SMBAA	FALLOURD Jean-Jacques		
Conseil Régional du Centre Val de Loire	TERY-VERBE Alix		
SMBAA	RINGENBACH Olivier		
Angers Loire Métropole	GILLE Marie-Edith	Excusé	
Saumur - Val de Loire	HARRAULT Jérôme	Excusé	
Mairie Channay-sur-Lathan	HUET Patrick		
CC Baugeois Vallée	LE DROGO Jean-Louis		
Loire-Authion	ROBERT Olivier	Excusé	
Etablissement Public Loire	POIDEVINEAU Jean-Luc		
Entente Interdépartemental Authion	MARTIN Marie-Pierre		
Bois d'Anjou - Commune déléguée de Brion	METAYER Jean-Marc		
Commune de la Ménitrie	PASSET Jackie		
Angers Loire Métropole	PAVILLON Jean-Paul		
SMBAA	PEGE Patrice		ROBERT Olivier
SMBAA	RUAULT Christian		
CC Baugeois Vallée	RABOUAN Franck		
Conseil Régional des Pays de la Loire	TOURON Eric	Excusé	
CC Touraine Ouest Val de Loire	MELO Isabelle		
CC Chinon Vienne Loire	DAVID Pierre	Excusé	
SMBAA	CHUPIN Camille		

Liste d'émargement pour le collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations (3 membres présents, 1 pouvoir) :

2ème collège 14 membres	Nom & Prénom des membres 2018	EMARGEMENT	POUVOIR
Asso. ARCA	BRESSON Dominique	Excusé	
Ass.ANPER-TOS	<i>en attente de désignation</i>	Excusé	
Synd.Prop.Pr.49	de CHAULIAC Guy	Excusé	
CCI Maine-et-Loire	LOHEZIC Philippe		
Féd.Pêche I&L	GLATIGNY Benjamin		
CCI Touraine	ROUSSY Philippe		
Syndicat forestier de l'Anjou	LACARELLE Jean-Marc		
Chamb.Ag.M&L	LAIZE Denis		Chamb.Ag.37
CRDABaugeois	LAMBERT Jean-Denis		
Asso. Sauvegarde Anjou	LEPAGE Yves	Excusé	
Asso. Irrigants BVA	BLOURDIER Anthony	Excusé	
Chamb.Ag.I&L	<i>en attente de désignation</i>	Excusé	
Féd.Pêche M&L	MERLIN Bernard		
Ligue Pr.Oiseaux	MORON Jean-Pierre		

Liste d'émargement pour le collège des services de l'Etat et de ses établissements publics (2 membres présents, 1 pouvoir) :

3ème collège 9 membres			
Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne DREAL Centre	Ou son représentant.		
Madame le Préfet de Maine-et-Loire	Ou son représentant.		
Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire	Ou son représentant.	Excusé	
Monsieur le Directeur Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	Ou son représentant. Pascal Boniou		BOULIOU Roselyne 
Monsieur le Directeur de la DREAL PAYS DE LA LOIRE	Ou son représentant.		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire Service départemental de la police de l'eau	Ou son représentant (Géraldine GELLE)	Excusée	
Monsieur le Directeur général ARS Santé des Pays de la Loire	Ou son représentant.		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires d'Indre-et-Loire	Ou son représentant.	Excusée	
Monsieur le Délégué interrégional AGENCE FRANCAISE DE BIODIVERSITE	 Ou son représentant.		

Présent

Etaient aussi présents lors de la Commission Locale de l'Eau les accompagnants techniques :

- Florence FOUSSARD (SAGE Authion)
- Emma COZLER (SAGE Authion)
- Arnaud DECAS (SAGE Authion)
- Christian GRIMAUULT (Entente Authion/SMBAA)





L'ordre du jour de la séance plénière était le suivant :

- Présentation de la feuille de route du SAGE : Validation des priorités de la CLE et programme de mesure en lien avec la révision du SDAGE Loire Bretagne
- Avis sur le projet de restauration du Graboteau et de la Boudardière sur les communes de Noyant-Village et de la Pellerine - SMBAA
- Points sur les outils de communication :
  - La présentation des panneaux de communication sur l'Authion
  - La présentation du nouveau site internet du SAGE/SMBAA

**La présentation est consultable par voie électronique à partir du lien suivant :**

<https://www.dropbox.com/sh/9eozaiyn4zslbn/AAAMAUAlktFsRxv7ta5QILy7a?dl=0>



## Préambule.

---

Jeannick CANTIN accueille les membres et excuse les absents. Afin de permettre à Pascal BONIOU, représentant de l'AELB, d'assister à la présentation de la feuille de route et du projet de restauration du Graboteau et de la Boudardière, Jeannick CANTIN précise que l'ordre du jour est modifié : la réunion commencera par les points d'informations sur la communication.

## 1 Point sur les outils de communication : la présentation des panneaux de communication

---

Jeannick CANTIN confie à Emma COZLER la présentation des panneaux de communication sur l'Authion.

Emma COZLER explique que 3 panneaux de communication sur le fonctionnement des ouvrages de Brain-sur-l'Authion, du Gué de Fresne (station de Saint-Martin) et du Pont Bourguignon sont en cours d'élaboration avec la Maison de la Loire par le biais d'une convention. Elle présente aussi le calendrier prévisionnel, le budget dont le montant a été revu à la baisse depuis le dernier devis et le budget prévisionnel. La localisation des panneaux et la maquette de celui sur le Pont Bourguignon sont ensuite exposées.

Lors de la présentation des panneaux, Christian GRIMAULT tient à souligner la conception d'un 4<sup>ème</sup> panneau financé à hauteur de 1000 € par la SAUR pour la station d'exhaure des Ponts-de-Cé. Il précise aussi que Madame MARTIN, présidente de l'Entente interdépartementale de l'Authion, souhaite valider ces panneaux.

Patrice PEGE fait part de son inquiétude sur les dégradations potentielles des panneaux.

Arnaud DECAS précise alors que les supports et la constitution des panneaux ont été pensés pour parer à cette éventualité tout en prenant en compte leurs coûts.

## 2 Point sur les outils de communication : la présentation du nouveau site internet du SAGE/SMBAA

---

Arnaud DECAS présente le projet de refonte du site internet et d'harmonisation de la charte graphique du SAGE Authion et du SMBAA. Il expose ensuite le montant de l'action et précise qu'il a diminué de moitié par rapport au budget prévisionnel.

Arnaud DECAS fait ensuite un point sur l'état d'avancement du projet dont la mise en ligne est prévue début Juillet 2019 après validation en commission communication. Il présente ensuite la page d'accueil du site et son architecture.

Jean-Denis LAMBERT, représentant de la CRDA Baugeois Vallée, s'inquiète sur l'outil « contact » et les dérives que peuvent engendrer les signalements.

Jeannick CANTIN et Patrice PEGE s'inquiètent aussi sur le caractère confidentiel de l'identité et des messages envoyés au SAGE Authion.

Arnaud DECAS précise que l'onglet « contact » n'est pas à vocation unique de signalements. Il doit permettre avant tout d'améliorer les discussions et les prises de contact entre le grand public et le Syndicat/SAGE. Il confirme que les messages restent privés en précisant que le principe est le même qu'un échange de mails.

### **3 Présentation de la feuille de route du SAGE : Validation des priorités de la CLE et programme de mesure en lien avec la révision du SDAGE Loire Bretagne**

---

Jeannick CANTIN introduit la feuille de route du SAGE. Il explique qu'elle est construite par la CLE, la structure porteuse et la cellule d'animation, chacun en ce qui les concerne. Elle sert de référence à l'instruction des demandes d'aide financière à l'Agence de l'Eau. La feuille de route vise ainsi à favoriser de manière opérationnelle l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE, à améliorer l'efficacité des actions entreprises sur le territoire du SAGE et le dispositif d'intervention de l'Agence de l'Eau à l'échelle territoriale.

Pascal BONIOU confirme que la feuille de route sera demandée par l'Agence pour les demandes de subvention. Ce document sera validé en septembre / octobre 2019 et une synthèse des différentes feuilles de route du territoire sera présentée au Comité de bassin en fin d'année. La feuille de route pourra être révisée au fil du temps.

Florence FOUSSARD présente ensuite les différents contrats territoriaux du bassin de l'Authion. Elle souligne que la recherche de mutualisation entre structures porteuses de SAGE ou de CT, permet de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des actions entreprises.

Pascal BONIOU précise que l'AELB et la Région travaillent de concert pour harmoniser et synchroniser leurs contrats d'ici 2020. Florence FOUSSARD souligne que le CRBV Authion en cours sera interrompu pour le synchroniser avec le futur contrat territorial de l'AELB en cours d'élaboration.

Florence FOUSSARD évoque la mise à jour du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027, son programme de mesures et précise le rôle de la CLE dans cette révision : identifier globalement à l'échelle du territoire du SAGE les grands enjeux de la gestion de l'eau, les types d'actions prioritaires adaptées à ce territoire pour atteindre le bon état des eaux en 2027 et les difficultés pouvant être rencontrées. Cette réflexion va de concert avec l'élaboration de la feuille de route du SAGE et les enjeux du territoire en constituant la base commune.

Florence FOUSSARD précise que l'élaboration du prochain programme de mesures (2022-2027) se limite à la mise à jour du programme de mesures actuel sur la base de l'état des lieux 2019. Elle décline ensuite les mesures par enjeux parmi lesquelles sont rajoutées au programme actuel :

- Concernant la gestion quantitative de la ressource en eau :
  - L'adaptation des modes de production et de consommation au changement climatique.
- Concernant les milieux aquatiques :
  - La reconquête et la protection de la biodiversité



Lors de la présentation des mesures de gestion quantitative de la ressource en eau, Jean-Denis LAMBERT évoque la nécessité de mettre en place des mesures de stockage. Néanmoins, il précise la difficulté des agriculteurs quant à la mise en place de ces mesures.

Florence FOUSSARD et Pascal BONIOU précisent alors que la mise en place de zones de stockage est intégrée dans le PAGD (moyen n°4B). Ils rappellent, avec l'appui de Marc ROYER (représentant de l'AFB) et Jeannick CANTIN, la nécessité d'assurer ce stockage par des mesures favorisant la recharge des nappes. Parmi ses mesures, on retrouve notamment :

- la restauration des cours d'eau et notamment leur reméandrage,
- la mise en place de mesures favorisant l'infiltration,
- la restauration des zones humides et la restauration de zones d'expansion de crues (ZEC).

Florence FOUSSARD rappelle que ces mesures font parties du programme d'action du SDAGE et du SAGE Authion.

Jeannick CANTIN et Arnaud DECAS soulignent que la restauration de zones d'expansion de crues, bien qu'efficace, est difficile à faire accepter et nécessite donc une importante concertation avec les riverains.

Quant aux mesures concernant la qualité des eaux souterraines et superficielles, Marc ROYER informe aussi la CLE de l'évolution en cours de la réglementation afin d'accentuer la protection des particuliers vis à vis des apports en pesticides.

Florence FOUSSARD présente alors les priorités de la CLE. Elle explique la construction des tableaux de synthèse. Elle a repris les tableaux issus du PAGD, organisés en actions par enjeux du SAGE, pour lesquelles ont été ajoutés : les supports, programmes d'actions et appels à projet ; le niveau de priorité ; les échéances et leur articulation avec d'autres dispositifs et acteurs du territoire.

La CLE doit en premier lieu s'interroger sur les actions prioritaires et leurs maîtrises d'ouvrage : identifier les leviers d'action potentiels à décliner dans les contrats territoriaux, contribuer à l'émergence de maîtrises d'ouvrage sur des différentes thématiques, identifier les structures qui consentiront et seront en capacité à porter des actions dans un contrat territorial à venir.

Pascal BONIOU souligne la clarté de la mise en forme et propose la mise en place d'un calendrier prévisionnel sur trois ans.

Florence FOUSSARD s'engage alors à transmettre ce calendrier dans le courant de l'été afin de le valider lors de la prochaine CLE en septembre.

Jeannick CANTIN propose alors à la CLE de faire un retour à Florence FOUSSARD pour prendre en compte les éventuelles remarques et valider la feuille de route lors de la prochaine CLE.

## **4 Avis sur le projet de restauration du Graboteau et de la Boudardière sur les communes de Noyant-Village et de la Pellerine - SMBAA**

---

Patrice PÉGÉ introduit le projet de restauration du Graboteau et de la Boudardière sur les communes de Noyant-Village et de la Pellerine. Florence FOUSSARD précise que la DDT demande un avis de la CLE sur la conformité du projet avec le SAGE Authion. Elle indique à la CLE que ces

travaux répondent aux priorités 4.B « *Développement de la capacité de stockage hivernal de l'eau* » et 5.A « *Plan d'action de restauration de la continuité piscicole et de la qualité morphologique des cours d'eau* » du PAGD du SAGE Authion.

Arnaud DECAS présente le contexte du projet qui s'intègre dans le CTMA Lathan-Curée de 2013, la localisation et les deux principaux objectifs du projet :

- restaurer les cours d'eau,
- favoriser la recharge des nappes sur le « château d'eau » du bassin versant de l'Authion.

Patrice PEGE insiste alors sur l'efficacité du projet sur la recharge des nappes puisque situé en tête de bassin versant.

Arnaud DECAS explique ensuite les interactions entre la nappe et la rivière ainsi que le principe de recharge. Il détaille aussi l'impact des travaux de recalibrage sur la recharge des nappes. Ce qui lui permet ensuite de présenter plus en détail le projet du SMBAA qui inclut : le retalutage des berges, la mise en place de banquettes, la recharge granulométrique et le reméandrage de la Boudardière pour un montant prévisionnel de 212 000 €.

Florence FOUSSARD souligne que ces travaux devraient permettre d'améliorer la recharge des nappes en période hivernale et de ralentir leur décharge en période estivale.

Patrice PEGE précise que pour faire aboutir ce projet l'ensemble des propriétaires riverains a donné son accord après un long travail de concertation.

Jean-Denis LAMBERT demande alors s'il existe des mesures financières incitatives pour faciliter l'adhésion aux projets et accompagner les propriétaires riverains. Arnaud DECAS précise qu'une concertation avec les riverains est essentielle à la bonne réalisation des travaux. La difficulté pour avoir l'accord des propriétaires est d'autant plus grande lorsque l'emprise sur leurs parcelles est importante, comme pour le reméandrage ou les ZEC.

Florence FOUSSARD souligne qu'il n'existe pas de mesure incitative et évoque les MAE (Mesures Agro-Environnementales) qui s'appliquent aux périmètres de captage des eaux potables ou aux zones Natura 2000, mais dont la lourdeur administrative et les retards de paiement n'ont pas permis à cette mesure de bien fonctionner dans les territoires où elle a été déployée. D'autres mesures incitatives sont alors évoquées telles que l'acquisition foncière ou le paiement pour services environnementaux par Pascal BONIOU, ou encore le dégrèvement de taxe sur le foncier non bâti comme pour les surfaces boisées par Marc ROYER.

Florence FOUSSARD présente ensuite les objectifs du PAGD du SAGE dans lesquels cette action s'intègre et propose aux membres de la CLE un avis favorable de la cellule d'animation.

Jean-Denis LAMBERT s'interroge sur le ciblage des travaux en tête de bassin versant et précise qu'il existe des petits cours d'eau qui ne sont pas en tête de bassin mais sur lesquels des actions sont nécessaires.

Arnaud DECAS souligne alors que les travaux portés par le SMBAA se sont pas uniquement en tête de bassin. Ces travaux dépendent surtout de l'opportunité sur le terrain et de l'état des cours d'eau du territoire.

Florence FOUSSARD précise que l'intérêt de travailler en tête de bassin versant est de viser également l'amélioration de la recharge des nappes. Elle souligne aussi que le bilan des CTMA et la programmation du futur CT unique vont permet d'identifier et d'élaborer les prochaines actions sur l'ensemble du territoire.

Après délibération, les membres de la CLE décident, avec 14 votes pour dont 3 pouvoirs, d'émettre un avis favorable au projet de restauration du Graboteau et de la Boudardière sur les communes de Noyant-Village et de la Pellerine porté par le SMBAA.

Avant de clore la réunion, Jeannick CANTIN propose de trouver une date pour le prochain bureau de CLE du SAGE.

La date du jeudi 12 septembre 2019 est retenue, à 14h, dans la salle du SIAEP au SMBAA.

Jeannick CANTIN lève la séance et remercie les membres de leur présence.

Le Président de la CLE du SAGE Authion,



Jeannick CANTIN.

◆ ◆ ◆